

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le règlement du prix de la formation est à effectuer selon les modalités suivantes : 40% à la commande, 30% le premier jour de la formation. Le solde avant la fin de la formation. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Le prix des formations est indiqué dans la convention de formation signée entre les diverses parties. Toute formation ou stage commencé est dû en sa totalité. Les frais repas et d'hébergement ne sont pas compris dans le prix de la formation sauf dispositions particulières définies lors de la signature de la convention de formation.

Une attestation de Présence ainsi qu'un document de validation des acquis vous seront remis à l'issue de la formation sur simple demande de votre part.

### **Pour les formations intra –entreprises ou sur mesure**

Nous établissons un document contractuel personnalisé reprenant les besoins de formation, les conditions d'exécution financières et matérielles. Un acompte de 40 % est préalablement versé à la commande il reste acquis à la société DAYFIELD F AND C en cas de renonciation du client. Le complément est dû au fur et à mesure de l'avancement des formations. La société DAYFIELD F AND C se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours en cas de non paiement intégrale d'une facture échue et ceci après une mise en demeure restée sans effet au bout de 5 jours ouvrables.

### **Payement par un OPCA**

Il appartient au stagiaire de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

Le stagiaire règle le reliquat d'une prise en charge partielle. Il sera facturé de l'intégralité du coût de la formation si au 1<sup>er</sup> jour du stage la société DAYFIELD F AND C n'a pas reçu de prise en charge de son OPCA. Les avoirs seront remboursés le cas échéant

Dans le cas où le nombre de participants requis ne serait pas atteint, Dayfield F AND C se réserve, au plus tard une semaine avant la date prévue, le droit d'annuler ou de reporter le séminaire ou atelier. Les frais d'inscription seront entièrement remboursés.

### **Prix**

Les prix de nos produits sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. DAYFIELD F AND C se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les produits sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande. Les tarifs promotionnels d'abonnement s'appliquent lors de la première souscription.

## **REPORT & ANNULATION**

Nous portons la plus grande attention à l'organisation de nos formations et à la composition des membres qui les suivent. Toute modification (report ou annulation) se

répercute sur le déroulement de la formation. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'éviter toute absence sauf cas de force majeure. En cas d'annulation trop tardive (moins de 8 jours avant la formation), nous nous réservons le droit de vous facturer des frais de résiliation d'une valeur de 50% du coût de la formation. Les formations annulées moins de 48 heures avant sont facturées en totalité.

### **Stages intra entreprise**

Quelque soit la cause de l'annulation, si elle intervient 15 jours ouvrables avant le début de la prestation et que l'action de formation est reportée dans un délai de 6 mois, l'acompte de 40 % du montant de la participation sera porté au crédit du stagiaire sous forme d'avoir imputable sur une formation future.

Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 6 mois, l'acompte restera acquis à la société DAYFIELD FAND C à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont acceptés, à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du nouvel inscrit

Par ailleurs si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques la société DAYFIELD FAND C, se réserve le droit d'annuler cette session au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera établi

La société DAYFIELD FAND C se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un intervenant, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

### **DE LA CONFIDENTIALITE**

Il est interdit au stagiaire de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de présenter, de commercialiser ou de diffuser à des collègues de travail non participants aux formations DAYFIELD FAND C ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de DAYFIELD FAND C ou de ses ayants droits.

### **DE L'INFORMATIQUES ET DES LIBERTES**

Les informations personnelles qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Elles sont destinées exclusivement à la société DAYFIELD FAND C. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, et d'opposition.

### **DE LA LOI APPLICABLE**

Les conditions générales et tous les rapports entre la société DAYFIELD FAND C et ses clients relèvent de la loi française